



2024

L'ECHO DE SAINT BAU

Commune de Saint-Bauzille-de-Putois



N°36 – Janvier-février 2024

Entrez en Cévennes

LE MOT DU MAIRE



Chers Saint-Bauzilloises, chers Saint-Bauzillois,

Quand vous recevrez ce bulletin municipal, les fêtes de fin d'année seront passées et une nouvelle année aura commencé. J'espère qu'elle sera riche et chaleureuse pour toutes et tous.

Les arbres du Plan d'Eau :

Certains Saint-Bauzillois se posent la question : Pourquoi avoir coupé les peupliers du Plan d'Eau ?

Il se dit, comme souvent, tout et n'importe quoi. Si j'ai donné l'ordre de les abattre, c'est uniquement car cela posait de gros problèmes de sécurité. Ces arbres ont été plantés sur un remblai rocheux, donc ils ont très peu de racines. Ce qui provoque deux gros problèmes : étant très peu enracinés et vu leur hauteur, en cas de fort vent, ils tombent. C'est ce qu'il s'est passé dernièrement, où un peuplier s'est écroulé. Heureusement, personne n'était là, car vous imaginez le drame. Nous sommes passés très près de l'accident. Nous ne pouvons pas prendre un tel risque.

Cet été, une grosse branche morte est tombée sur le siège d'un pétanqueur, heureusement le fauteuil était vide.

Le remplacement de ces arbres a déjà commencé, de nombreux micocouliers ont été plantés. Nous allons continuer de reboiser le Plan d'Eau avec des espèces mieux adaptées au changement climatique, pour que les Saint-Bauzillois continuent de se promener en toute sécurité.

Maison des Aînés :

Sur la Route de Montoulieu, à côté du parking des écoles, la Maison des Aînés commence à sortir de terre. Ce sont 4 appartements d'environ 50m², disposant chacun d'une terrasse et d'un jardin. Il y aura une pièce commune, pour permettre aux résidents de se retrouver entre eux et de recevoir de la famille ou des amis.

Ces appartements de plain-pied et aux normes PMR, permettront aux Saint-Bauzillois qui ont des maisons anciennes, pas adaptées, notamment à cause de nombreux escaliers, de pouvoir rester dans le village.

La Maison des Aînés ne sera pas médicalisée, ce ne sera pas une Maison de Retraite.

Le loyer, que nous n'avons pas encore fixé, sera modéré.

Avec mon conseil municipal, nous nous soucions du bien-être de nos anciens, pour qu'ils restent le plus longtemps possible dans le village.

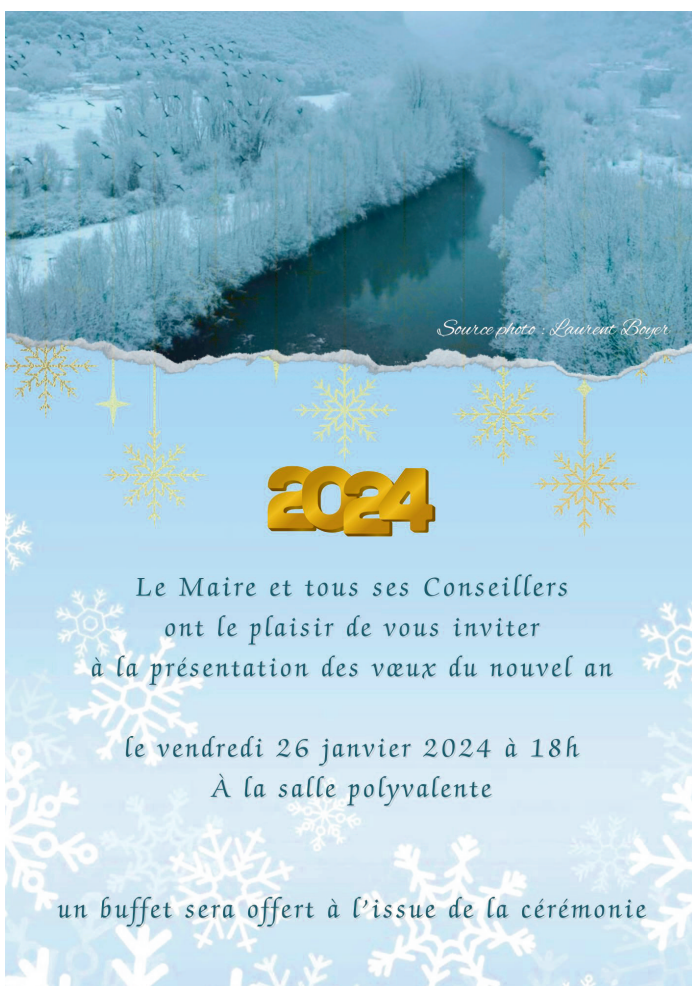
De plus, nous allons profiter des travaux pour faire des WC à proximité du cimetière.

Vœux du Maire :

Les Vœux du Maire à la population auront lieu, comme chaque année, à la salle polyvalente le dernier vendredi du mois de Janvier, c'est-à-dire le vendredi 26 janvier 2024. Les membres du conseil municipal exposeront les projets en cours et ceux à venir. La soirée s'achèvera autour du pot de l'amitié.

Venez nombreux !

Oscar ALLE, Maire



HERAULT RENOV

Vous êtes propriétaire d'un logement ancien qui nécessite des travaux d'amélioration ou de rénovation énergétique ?

Le programme départemental HÉRAULT RÉNOV' vous aide à financer vos travaux.

Renseignez-vous auprès de SOLIHA Hérault !

Le Département de l'Hérault, France Rénov' et l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), avec les Communautés de Communes de La Domitienne, du Lodévois et Larzac, du Clermontais, des Cévennes Gangeoises, du Grand Pic Saint-Loup, du Pays de Lunel, et de la Communauté d'Agglomération du Pays de L'Or, lancent Hérault Rénov', un programme départemental pour l'amélioration de l'habitat ancien et la rénovation énergétique.

Hérault Rénov' aide les propriétaires privés à réaliser des travaux d'amélioration de leur logement grâce à des subventions de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), de l'ordre de 25 à 80 % du coût des travaux, complétées par celles du Département de l'Hérault et des Communautés de Communes ou d'Agglomération.

Hérault Rénov' a pour objectifs en 2024 de revaloriser les centres anciens des petites villes et des villages, de lutter contre le mal-logement et la précarité énergétique, d'adapter l'habitat au vieillissement et au handicap et de proposer des logements locatifs à loyers modérés.

Les AIDES financières de Hérault Rénov'

Hérault Rénov' c'est le guichet public départemental qui permet d'obtenir des subventions de 25 à 80 % du coût des travaux selon la nature des projets et les ressources des demandeurs

Les subventions principales :

Subventions de **France Renov'** et de **l'Agence Nationale de l'Habitat** : de 25 à 50 %

Subventions du **Département de l'Hérault** : de 10 à 20 %

Subventions des **Communautés de communes ou d'Agglomération** : de 5 à 10 %

Les financements complémentaires :

Fonds sociaux des Caisses de Retraite pour les personnes retraitées modestes

Eco-Prêt à Taux Zéro

Valorisation des CEE sous conditions

Retrouvez toutes les informations sur

<https://www.herault-renov.fr/>



ETOILE SPORTIVE SAINT BAUZILLOISE

La Mairie va organiser une exposition sur l'association de l'Étoile Sportive Saint Bauzilloise le samedi 09 mars 2024.

Nous sommes à la recherche de photos d'équipes, de matchs.... Si vous êtes en possession de photos, vous pouvez nous les envoyer par mail à : accueil@saintbauzilledeputois.fr ou les apporter à l'accueil pendant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et le lundi après-midi de 14h00 à 17h00) afin qu'on les scanne. Les photos vous seront rendues immédiatement.

Merci



LES MOTS, LES REVES... LES MOTS ENCORE... ET LES ACTES !

Cela fait plusieurs mois que l'équipe municipale vous parle de projets, de changements, d'améliorations... Les travaux de la Grand Rue, le réaménagement du centre ancien... Certains d'entre vous sont méfiants ou incrédules, ou indifférents... mais d'autres sont pleins d'espoir ! C'est le début d'une nouvelle année : si nous n'avons guère d'influence sur ce qui se passe dans le vaste et triste monde actuel, essayons au moins d'en avoir un peu sur ce qui se passe au plus près de notre quotidien.

Comment améliorer notre cadre de vie ? Comment faire de notre commune un lieu encore plus agréable à vivre ? Comment se projeter dans l'avenir en discutant du présent et sans ressasser amèrement le passé ? Comment s'entendre, au sens propre du terme ? Nous écouter avec attention, échanger dans le respect les uns des autres, être d'accord sur le fait qu'on puisse ne pas être d'accord et avoir des points de vue différents...

Et par exemple, comment définir notre lieu de vie ? Village ou bourg ? J'ai été interpellée sur le sujet, et moi-même hésite souvent entre les deux mots. Du coup, je me suis plongée dans dictionnaires, livres de géographie et autres documents !

Le dictionnaire LAROUSSE nous informe qu'un « *village est un groupement d'habitations permanentes, dont la majeure partie de la population est engagée dans le secteur agricole* », et qu'un bourg est un « *gros village qui présente certains caractères urbains* » ou encore « *l'agglomération principale d'une commune (par opposition aux hameaux)* ». Le dictionnaire ROBERT, quant à lui, nous dit qu'un « *village est une agglomération rurale, un groupe d'habitations assez important pour avoir une vie propre (à la différence des hameaux)* », et qu'un bourg est « *une agglomération relativement importante en milieu rural* » ; l'existence d'un marché semble aussi caractéristique du bourg dont l'origine latine / germanique « *burg* » signifie « *petite ville fortifiée* ».

Déjà perdue dans ces définitions pas très claires, je me suis tournée vers GEO qui précise que la différence entre village et bourg est liée, non seulement à la

densité d'habitations, mais aussi à la distance entre deux habitations ! Toujours pas très éclairée, je me dis que l'INSEE, descriptif statistique officiel de l'état de notre nation, allait enfin me fournir une explication claire et nette avec sa nouvelle définition de la ruralité et des typologies des communes (mise à jour le 6 mars 2023)...

Et là, j'ai éprouvé un grand moment de confusion notionnelle... Pas de trace du mot « *village* » mais une notion de « *rural éloigné peu dense* ». Et même « *bourg* » est affublé d'un adjectif : « *rural-bourg* » (une espèce d'anglicisme par ailleurs qui place l'adjectif avant le substantif !). Je suis complètement perdue !!!

Alors j'abandonne... Continuons à nous chamailler gentiment sur la différence entre village et bourg pour qualifier notre beau lieu de vie à Saint Bauzille de Putois ! Continuons à être d'accord sur le fait que nous ne sommes pas d'accord... Personnellement, j'aime le mot « *village* », chargé d'histoire(s) et d'émotions. Mais pour rédiger nos nombreux dossiers de demandes de subventions, indispensables à nos projets, je suis souvent contrainte d'utiliser le mot « *bourg* »...

Village de cœur, bourg de raison ?!

Après tous ces mots sur les mots, une nouvelle importante : celle de la prochaine réunion d'information sur les travaux de la Grand Rue ! Comme promis, M. Gilles Amphoux, maître d'œuvre, et ses collaborateurs vont faire suite au premier atelier de concertation qui a permis d'échanger, parfois de manière désorganisée mais toujours sympathique et dynamique. Ils vont nous présenter leur projet affiné, tenant compte d'un certain nombre d'observations émises lors de l'atelier de novembre dernier et des contraintes spécifiques du lieu.

***Participez nombreux à cette rencontre
le jeudi 18 janvier à 17h30, à la salle polyvalente.***

Et nous pourrons enfin passer à l'action en rénovant la Grand Rue, puis d'autres espaces publics plus tard, de manière qualitative et durable.

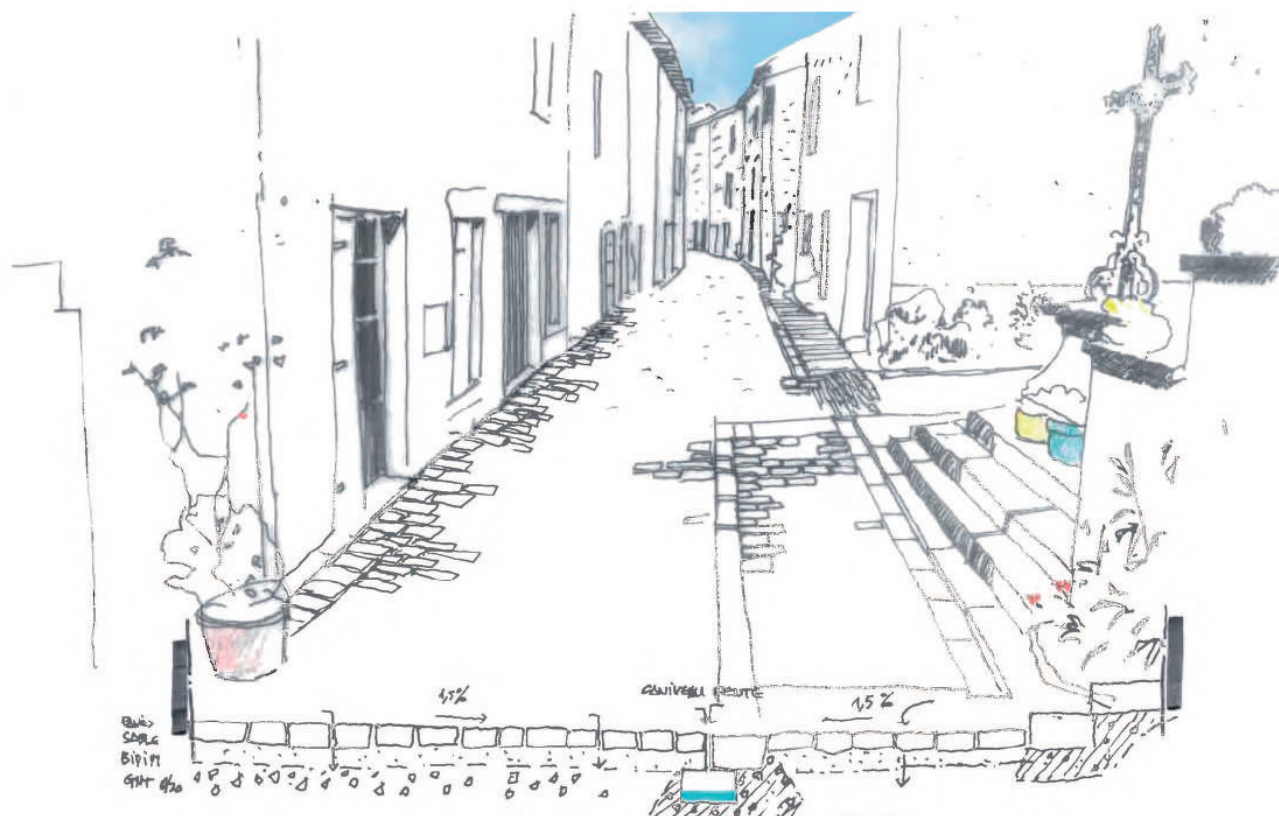
A très bientôt, pour réfléchir et agir ensemble en ce début d'année 2024 !

*Anne-Marie Motard, Adjointe à l'Urbanisme,
Action et Coopération territoriales.*

CROQUIS D'AMBIANCE - CANIVEAUX LATéraux SUPPRIMÉS / CREATION D'UN CANIVEAU CENTRAL



CROQUIS D'AMBIANCE - TRAITEMENT DE FACADE A FACADE / CREATION D'UN JEU DE PAVAGES POUR SIMULER UN DEHANCHEMENT DE LA RUE



Esquisses Agence Amphoux

UNE ANNEE DE TRAVAUX EN REGIE

Notre équipe municipale s'est renouvelée en 2023 suite au départ en retraite de deux employés et du transfert vers le poste d'ASVP de David Rentéro.

Un maçon (Olivier), un plaquiste polyvalent (Denis) et un spécialiste en espaces verts (Damien) sont venus ainsi compléter les compétences de notre équipe.

Inventaire à la Prévert des réalisés sur l'année 2023 :

Réfection et aménagement de l'appentis derrière la bibliothèque : création d'une cabane à livres.

Mur de soutènement et création espace paysagé Ancien chemin de Ganges.

Aménagement et embellissement de la partie arrière de la Mairie.

Refonte et aménagement paysagé de l'entrée du village côté sud et du rond-point de Sérodi.

Pose de tables et de distributeurs de sacs pour les déjections canines.

Abatage des peupliers « malades et dangereux » du plan d'eau et reboisement en suivant.

Réfection du mur d'enceinte du cimetière.

Rénovation des salles du Biscanpas et des Amis des Beaux-Arts (face de l'Eglise).

Sans compter les travaux du quotidien et l'implication du service pour le bon déroulement des manifestations festives de la Commune.

Un grand merci à eux.

Jean Burdin, Adjoint au Maire



AMÉNAGEMENTS PAYSAGÉS



2023 Autres travaux



Zones bleues



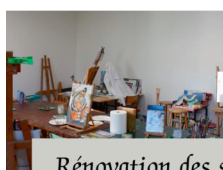
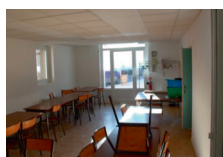
Chemin des Baoutes



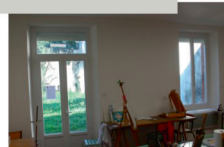
Maison des Aînés



Elagage des arbres



Rénovation des salles des Beaux Arts et du Biscan Pas



INFORMATIONS MAIRIE-ENVIRONNEMENT

LES DECHETS ORGANIQUES SONT INTERDITS DANS LES BACS GRIS

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. C'est pourquoi le Gouvernement accompagne les collectivités dans la mise en place de solutions à destination des citoyens.

Pour lutter et respecter le tri de nos poubelles, les composteurs individuels sont désormais gratuits pour tous les administrés à partir du 1 décembre 2024.



Pour toute demande de composteur individuel, veuillez-vous adresser à l'accueil de la mairie.

NOS DECHETS QUELS TRAITEMENTS !!!!

MAL TRIÉ = REFUS = DEPENSES, bien respecter le tri de nos déchets aura des avantages financiers pour chaque citoyen.

La taxe ménagère est le fruit du traitement que nous accordons aux déchets de notre commune.

LE SAC JAUNE Mal trié = refus = dépenses

Les imbriqués
Les sacs noirs
Déchets non vidés
Les déchets autres qu'emballages

Déposés là

= REFUS
(Pas de tri et renvoyés à l'enfouissement)

Coût : 300€/Tonn

LE SAC JAUNE Mal trié = refus = dépenses

Déposés là

= UN SAC NOIR

Coût : 220€/Tonn

Afin de réduire ces volumes parfaitement biodégradables, chaque citoyen a le devoir de trier et de sortir de la poubelle grise tous les déchets (pelures, épluchures, déchets de cuisine).

Les incinérer coûte cher, ces déchets peuvent se transformer en compost et donc retourner à la terre.

La communauté des communes se donne les moyens pour aider les administrés à réduire le tonnage des containers.

Deux composteurs partagés sont installés sur notre village, près du jardin d'enfants et de la salle polyvalente.

La communauté des communes offre pour chaque famille un composteur individuel **GRATUITEMENT** .

D'ores et déjà, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la com com où de la mairie De Saint Bazille de putois, pour obtenir un composteur.

Les biodéchets représentent un tiers du poids de nos poubelles grises.

Mary Robillart, Adjointe à l'environnement

Le traitement (ou le recyclage) en chiffres...

ÇA DÉBORDE ET ÇA COÛTE !



Une **DÉPENSE** pour la collectivité
= de 195€/tonne*
aucun recyclage possible



* Année de référence 2022



**Nous devons diminuer le poids de la poubelle grise.
C'est possible, c'est urgent !**

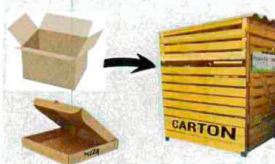


CITEO
Avril 2023

ÇA SE RECYCLE ET ÇA RAPPORTE !



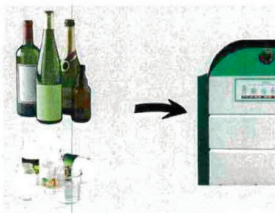
Une **RECETTE** pour
la collectivité de
18€/tonne*



Une **RECETTE** pour la
collectivité de
70€/tonne*



* Année de référence 2022



Une **RECETTE**
pour la collectivité
de 28€/tonne*



Propres et secs dans des sacs fermés



Une **RECETTE** pour
la collectivité
de 160€/tonne*



* Année de référence 2022

Alors maintenant, à nous de faire le bon choix pour
notre environnement... et notre portefeuille !

CITEO
Avril 2023

Nos déchets : quels traitements ?



SYMTOMA
ALCUDAL - CÉVENNES - VIDOUZE

Le sac noir :



1/3 enfouissement Bellegarde

2/3 TMB Salindres (puis Bellegarde)



Saint Bazille de Putois :

503 Tonnes en 2022 de sacs noirs soit une dépense de traitement de **100 000€**

(Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises :

3 550 Tonnes en 2022 de sacs noirs soit une dépense de traitement de **781 000€**)

Le sac jaune:



**Transit par Liouc puis centre
de tri de Lansargues**



Saint Bazille de Putois :

108 Tonnes/an de sacs jaunes soit une recette de recyclage de **1200€**

(Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises :

604 Tonnes/an de sacs jaunes soit une recette de recyclage de **6 700€**)

Retrouvez nous sur www.symtoma.org

SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Késako ?

Le compostage est un processus de dégradation naturelle des biodéchets. Le produit obtenu, le compost, est un amendement très utile pour le jardinage.

C'est utile !

Composé de 3 grands bacs :
Le bac d'apports, le bac de maturation et la réserve de broyat

Pourquoi ?

Parce que les biodéchets représentent 30% du poids de nos ordures ménagères !
Parce qu'ils n'ont rien à faire dans la poubelle grise !
Parce que composter réduit la pollution tout en produisant une ressource naturelle et locale !

« Parce que réduire le poids de la poubelle grise, c'est aussi réduire son coût de prise en charge ! »

C'est éco-responsable !

Comment ça marche ?

JE DÉPOSE MES BIODÉCHETS DANS LE BAC D'APPORTS...

...J'AJOUTE L'ÉQUIVALENT EN BROyat PAR DESSUS !

Epluchures fruits, légumes et agrumes
Restes de repas
Marc de café avec filtres et dosettes (sans plastique ni aluminium)
Coquilles d'œufs
Fleurs fanées
Sachets de thé et tisanes en papier

C'est facile !

RECENSEMENT

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune ayant 16 ans ou plus en 2024 doit obligatoirement se faire recenser auprès de la Mairie.

Le recensement militaire est obligatoire et permet l'accès à différents examens tels que celui du permis de conduire ou le baccalauréat. Il est également nécessaire pour différentes démarches administratives comme l'inscription sur les listes électorales.

L'inscription en Mairie déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Service Élections

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Réunion publique jeudi 25 janvier à 18h

Comme déjà indiqué dans ce bulletin, notre commune, située en zone sensible au feu de forêt, est soumise à l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD). Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine et à celui de nos voisins, et plus largement au patrimoine naturel de notre collectivité, et surtout pour limiter les menaces aux vies humaines, il est impératif de respecter le Code forestier (article L134-6) qui oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé le terrain autour de leur habitation ainsi que les zones boisées qui longent des voies publiques ou privées en zone sensible.

Certains d'entre vous se trouvent en difficulté pour effectuer les travaux, en raison de divers problèmes (enclavement, réticences des voisins, accessibilité difficile, etc.) ou se posent des questions sur leur responsabilité et celles de leurs voisins.

Pour répondre à vos questions, nous avons organisé une réunion d'information au cours de laquelle vous pourrez échanger directement avec les responsables DFCI de la Direction « Agriculture Forêt » de la DDTM34 (services de l'Etat).

Venez nombreux le jeudi 25 janvier à 18h, salle polyvalente

Anne-Marie Motard, Adjointe à l'Urbanisme

L'obligation légale de débroussaillage

Protégeons notre village contre les incendies

Réunion Publique
le jeudi 25 janvier 2024
à 18h00
Salle Polyvalente

BIBLIOTHEQUE



Samedi 28 octobre, avec une vingtaine de participants, nous avons accueilli à la bibliothèque l'auteur Didier Amouroux pour une conférence et dédicace sur l'Histoire et des histoires autour du Val de Londres. Ce fut une passionnante promenade dans les pas de ceux qui ont

construit l'Occitanie, et des troupeaux qui l'ont nourrie, nous avons découvert les enjeux de survie de ses habitants et compris la beauté de son histoire. Didier Amouroux nous a tenus en haleine et quelle chance avons-nous de l'avoir rencontré mais surtout de pouvoir plonger dans ses livres aux récits époustouffants et si insolites.

Isabelle Lellouche



Tout près de la bibliothèque "Au Gré des Mots" vous trouverez des trésors à lire pour tous les âges. Ce sont des ouvrages en dons. C'est une cabane à livres, à l'abri du vent et de la pluie.

Venez la découvrir, elle va devenir de plus en plus accueillante, pour cette nouvelle année.

Les chiens (législation et obligations)

1. La notion de divagation

Qu'est-ce qu'un animal errant ou en état de divagation ?

Selon l'article L211-23 du Code Rural

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve **hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel**, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant **cent mètres**.

2. Identification et obligation des propriétaires

Article D.212-63 du code rural et de la pêche maritime
L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.

3. Obligation de tenir son chien en laisse

Article 99.6 du Règlement sanitaire départemental de l'Hérault et l'Arrêté Municipal du 08/12/2017 indiquant toutes les dispositions s'appliquant aux propriétaires de chiens.

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés.

Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins.

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.

4. Sanctions :

Divagation de chien sur amende de 2^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 150 € (voie publique)

Détention d'un chien non identifié amende de 4^{ème} classe 750€

Non-respect de la réglementation de vaccination amende 68 €

Accident causé par un chien en divagation (propriétaire jugé responsable)

Abandon de chien Article 521-1 du Code Pénal 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement.

Pour rappel, si vous voyez un chien errant dangereux, merci de contacter la Mairie ou la Gendarmerie en dehors des heures d'ouverture de la Mairie



RESTOS DU COEUR



LES RESTOS du CŒUR

Campagne Hiver 2023/2024

(Locaux sous le porche des anciennes casernes)

Inscriptions à Partir du 20 Novembre

Le Lundi Matin

De 9 H 30 à 11 H 00

Distribution :

Le Lundi de 14 H 00 à 17 H 00

Il faut être inscrit pour avoir droit à la 1^{ère} Distribution

Pièces à Fournir pour l'inscription:

Présentation des originaux (ne pas faire de photocopies)

- Carte d'identité ou titre de séjour.
- Livret de famille.
- Attestation de Sécurité Sociale, Attestation de CMU.
- Pour le RSA, Attestation CAF
- Quittance de loyer et bail. Attestation CAF (APL)
- Feuille d'imposition.
- Justificatifs de revenus ou Bulletin de salaire.
- Factures d'eau de gaz et électricité
- Pension alimentaire (décision du tribunal).
- Certificat de scolarité (enfants de plus de 16 ans).
- Retraites, pensions y compris retraite complémentaire.
- Bourses pour les Etudiants.

Tel du Centre: 09.83.02.81.68

LISTING DES AINÉS

Afin de mettre à jour notre fichier des aînées, la mairie invite toutes les personnes de plus de 65 ans résidants sur la commune à se faire enregistrer auprès de la Mairie. Vous pouvez nous contacter par téléphone au [0467737012](tel:0467737012) (du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) ou vous présenter à l'accueil aux horaires d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00)

Les personnes ayant reçu leur invitation au repas des aînés sont déjà enregistrées



REPAS DES AINÉS

Ce samedi 16 décembre 2023 a eu lieu le repas des aînés du village.

Ce fût une journée festive !!! Un grand merci au traiteur FABARON et son équipe qui ont fait un travail remarquable et qui a enchanté nos papilles avec son menu festif, gourmand et gourmet.

Pour l'animation, La Banda Bonhomme nous a fait le plaisir d'ouvrir le spectacle, Monsieur CAMMAL Jean-Louis nous a chanté un morceau de sa composition et enfin le TRIO FEELING ainsi que le Cabaret Plume d'un Soir, nous ont fait danser, participer au spectacle et partager un moment plein de plumes et de paillettes.

Merci également aux Elus d'Agones, de St Bauzille ainsi qu'aux membres du CCAS pour leur présence.

Virginie NOEL KERDUDO Adjointe au Maire en charge du CCAS



RENCONTRES DES AIDANTS FAMILIAUX



Participez aux rencontres des aidants familiaux
Vous aidez quotidiennement une personne de votre famille en situation de dépendance : une équipe de professionnels est là pour vous soutenir.

Pour qui ?

Vous êtes une personne aidant un proche malade et/ou porteur de handicap et/ou ayant des troubles du comportement.

Vous vous sentez isolé et parfois démuni.

Des professionnels proposent de vous informer et vous permettent d'échanger avec d'autres aidants.

Dans quel but ?

- Pouvoir partager vos expériences
- Prendre un moment de pause dans votre accompagnement
- Chercher des réponses aux problèmes rencontrés
- Prendre du recul par rapport à la situation
- Ecouter le témoignage des autres
- Rechercher de nouvelles pistes pour améliorer l'accompagnement

Vous êtes invité à participer aux 5 rencontres à l'Espace Claude Levi-Strauss, Place du soleil à Juvignac de 14 h à 16 h

1^{re} rencontre jeudi 11 janvier 2024

2^{de} rencontre jeudi 18 janvier 2024

3^e rencontre jeudi 25 janvier 2024

4^e rencontre jeudi 1^{er} février 2024

5^e rencontre jeudi 8 février 2024 (bilan)

Ces temps de rencontre sont coanimés par 2 assistantes sociales du service social, des agents du service médical et le centre d'examen de santé de l'Assurance Maladie, avec la participation de France Alzheimer.

Participation Libre et gratuite

Inscription :

fabienne.fort@carsat-lr.fr ou anne.guyot@carsat-lr.fr

ATELIERS UFCV

L'UFCV (Union Française des Centres de Vacances), association d'éducation populaire, œuvre sur les territoires pour accompagner les personnes dans leur parcours de vie, développer le lien social et lutter contre toutes les formes d'exclusion.

Présente sur les Cévennes Gangeoises et Suménoises depuis 2018, l'UFCV propose (avec le soutien financier de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du département de l'Hérault) un projet « Anim & Dants » pour accompagner les communes. Elle mobilise ses équipes pour un travail autour du lien social avec nos aînés (à partir de 60 ans) et les aidants familiaux.

Ainsi, pour « bien vieillir » et rester dans un processus dynamique, de découverte et d'apprentissage, mais aussi pour continuer à prendre du temps pour soi lorsque l'on s'occupe de quelqu'un d'autre, la commune de Saint-Bauzille-de-Putois et l'Ufcv mettent en place des ateliers gratuits à partir de septembre les mardis après-midi de 14h à 16h à la salle des rencontres.

De nombreux thèmes vous seront proposés par l'animatrice de l'Ufcv qui animera les ateliers et pourra faire intervenir des intervenants extérieurs « experts » dans leur domaine choisis principalement sur le territoire local selon les thèmes sélectionnés. Vous pourrez ainsi vous initier à la sophrologie, à l'art thérapie, à la musicothérapie ou bien participer à des activités créatives et de loisirs.

Le programme du cycle de 12 séances se construit lors de la première rencontre avec les participants qui, grâce à ce partenariat entre la commune de Saint-Bauzille-de-Putois et l'Ufcv, peuvent participer à de nouvelles activités, faire une pause dans leur quotidien et vivre un moment de rencontre, de convivialité et de partage.



K'DANSE

Deux danseuses de l'association K'Danse sacrées Vice-championne d'Europe en Espagne .



Le samedi 4 novembre, sur la scène du théâtre Métropole de Tarragone (Espagne) Maewen HAYMAN-DECORET et Éline VOLUHER-RAMEL deux élèves de l'association Saintt Bauzilloise K'Danse, ont participé au concours européen organisé par la Confédération nationale de danse (CND).

Cette prestigieuse compétition est ouverte uniquement aux danseurs(ses) ayant déjà obtenu un premier prix national à l'unanimité et/ou avec les félicitations du jury (au minimum 17/20), dans les concours nationaux des pays partenaires. En clair, c'est l'élite européenne qui se retrouve en compétition.

«C'était déjà une très belle chose de participer, de rencontrer tous ces danseurs venus des quatre coins de France, d'Espagne, d'Italie, de Belgique, du Luxembourg et même d'Israël. Ce sont des souvenirs inoubliables pour les élèves et nous même...» commentent Karine Guichard et Séverine Ferreres les deux professeurs de l'association.

Devant un jury de professionnels reconnus à l'international, composé de danseurs et/ou chorégraphes et de directeurs de ballets européens, les deux danseuses ont une nouvelle fois brillé.

Maewen, en contemporain catégorie préparatoire 1, décroche une médaille d'argent de même qu'Éline, en modern'jazz catégorie préparatoire 2.

Contrairement aux concours régionaux et nationaux, il n'y a pas plusieurs prix par catégories, mais seulement trois prix : 3ème, 2ème et 1er.

Chacune dans sa catégorie respective, termine donc vice-championne d'Europe ! Une sacrée performance pour une association de village face à des concurrentes des plus grandes écoles françaises et européennes !

Au-delà de l'esprit de compétition, c'est un véritable moment d'échange et de découverte qu'il a été donné de vivre à ces jeunes danseuses. Quel parcours en effet à seulement 11 et 12 ans ! Toutes nos félicitations aux danseuses ainsi qu'à leurs professeurs !

FLAMENCO

L'association FLAMENCO EN CEVENNES propose ses cours de danse Flamenco au studio de danse de la salle polyvalente à St Bauzille de Putois.

Horaire : tous les vendredis de 17h15 à 18h15 et de 18h15 à 19h15.

Niveaux : débutant et intermédiaire.

Renseignements au : 04 66 77 65 35 et 06 60 45 26 63.

Venez nombreux(se) découvrir la danse flamenca dans une ambiance chaleureuse.



THAURAC TENNIS CLUB.

Une nouvelle année débute au Thaurac Tennis Club.
On espère que vous avez passé tous de bonnes fêtes de fin d'année

Championnat Départemental - Equipe femme :

L'équipe féminine a loupé la sortie de poule pour un point....dommage.

Un grand merci aux joueuses Sandrine, Fiona, Céline, Amanda, Olivia, Anne, Séverine et Nathalie

Championnat Départemental - Equipe homme :

L'équipe homme finie 4^{ème} de sa poule.

Un grand merci aux joueurs Tanguy, Stéphane, Sébastien, Roland, Bertrand, Julien et Jean Claude.

Coupe bleue femme :

Actuellement, une équipe de débutantes participe à leur premières rencontres officielles.

Elles vont affronter les clubs de St Martin de Londres, du Crès, de Teyran et de Viols le fort.

Bons matchs à Nathalie, Marion, Emilie, Jeanne, Sandra, Lydie et Audrey.

Tournois :

Un grand bravo à Anne Veltz pour sa victoire au TMC de Prades le lez !!!

TMC (Tournoi Multi Chances) :

Le TMC Homme organisé par le club le 21 octobre 2023 a été remporté une nouvelle fois par Kévin Soulier du Tc Le vignan.

Merci aux joueurs du TC Le vignan, TC Sumène, Tc Laroque et Thaurac TC pour cette belle journée.

Animations :

Le 16 décembre 2023, le club a invité ses adhérents au goûter de Noël du club....un beau moment de convivialité.

Le tirage au sort de la tombola aura lieu lors de la galette des rois prévue en février 2024.

La traditionnelle sortie à l'open Sud de France de Montpellier est à nouveau organisée par le club. L'occasion pour nos petits adhérents d'approcher des joueurs professionnels.

Conjointement avec le TC Laroque et le TC Jacou, un déplacement pendant tout un week-end d'avril est prévu cette fois-ci en principauté de Monaco pour le Rolex Monté Carlo.....vivement !!!

Un dernier mot pour vous souhaiter à nouveau une très bonne année 2024 !!!

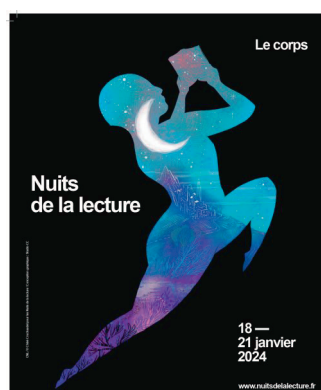
Et toujours pour nous suivre :

thauractc@gmail.com

facebook.com/thauractc



LA PENSÉE VAGABONDE



Nuit de la lecture le vendredi 19 janvier 2024 à la Bibliothèque *Au gré des mots* avec *La Pensée vagabonde*

Vous aimez corps et âme vous plonger dans les livres ? Vous vous sentez prêt pour un corps à corps avec les lectures les plus sportives ? Ou aimeriez plutôt faire corps avec un

livre réconfortant ? *Les Nuits de la lecture 2024* vous plongent au cœur d'un thème, vous l'aurez deviné... corporel ! Les Nuits de la lecture, organisées par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture, se déroulent du 18 au 21 janvier 2024 au cours de quatre journées et soirées exceptionnelles. Cet événement littéraire de grande ampleur est plus que jamais nécessaire pour partir à la conquête de nouveaux lecteurs et réaffirmer, auprès de tous, la place essentielle du livre et de la lecture dans nos vies. *Les Nuits de la lecture* ont ainsi le rôle essentiel de conseiller, d'orienter, et d'offrir à chacun le temps de lire sous toutes ses formes.

Comme chaque année, *La Pensée vagabonde* participera à la *Nuit de la lecture*, dont le thème est **LE CORPS**. Des extraits de romans, essais, nouvelles, bandes dessinées et mangas seront lus par des participants au Club de lecture. Si vous avez envie de lire un extrait de livre sur le corps, n'hésitez pas à contacter l'association.

Soirée lectures partagées, le vendredi 19 janvier 2024 à partir de 18 heures à la Bibliothèque *Au gré des mots* (entrée libre)

Contact : lapenseevagabonde@gmail.com

tél : 06.52.75.21.84

LA BADIANE



L'association LA BADIANE organise, comme l'an dernier, pour démarrer l'année nouvelle avec le sourire, un atelier :

LE CLOWN, L'HUMOUR, LA POÉSIE ...

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JANVIER 2024

10 H / 16 H (pique-nique partagé)

Saint Bazille de Putois (salle à déterminer).

Conditions : Individuel ou en famille à partir de 7ans.

Tarif : Enfant 5e/Jour, Adulte 10e/Jour. Choix : 1jour ou les 2 jours.

Le propos : L'approche de son clown, ce coin de naïveté, de sensibilité, d'imaginaire, que l'on garde de l'enfance.

A quoi ça sert ? A développer son aisance, sa créativité. L'expression, le jeu, et cette approche du clown, aident à oser, à s'engager dans l'action. On se surprend soi-même, on surprend les autres.

Les mots autour du propos :

RESPECT - JOIE - INSTANT - COMPRÉHENSION -
ECOUTE - EXPÉRIENCE - REGARD - PARTAGE.
IMAGINE !!!

Intervenante : Anik Danis

labadiane.asso@gmail.com Tel : 06.03.13.79.28



L'AIRE DE FAMILLE



L'AIRE DE FAMILLE vous accueille à la Salle du Thaurac (la petite salle mitoyenne de la Salle des Rencontres)

Permanences tout public :

Nous vous accueillons les mercredis et jeudis matin de 10h à midi

Accompagnement scolaire :

Nous accueillons les élèves de primaire et collège les lundis, mardis et jeudis de 17h à 19h en période scolaire

Ateliers "musique en famille" :

Les samedis 13 janvier et 03 février de 10h à midi

Ateliers "café bébé" :

Les jeudis 25 janvier (sur le thème du sommeil) et 08 février (thème à définir)

Soirée "fin de chantier" le vendredi 02 février 2024 à partir de 19h

<http://lairedefamille.org>

06 65 11 94 95

CAFÉ LES MOUFFETTES

23 JANVIER

CONTEUSE ANIK DANIS
DES PETITES HISTOIRES ET DU CHOCOLAT CHAUD
18H ACCUEIL CHOCOLAT CHAUD
18H30 - 19H15 CONTES
ST BAUZILLE DE PUTOIS - WWW.LESMOUFFETTES.FR



PHARMACIE DE GARDE

JANVIER 2024

Pharmacies de Garde



FEVRIER 2024

Le 1	CHABROL	QUISSAC	04 66 77 31 46
	ROMBAUT	LE VIGAN	04 67 81 11 19
Du 2 au 5	FABRE	ST HIPPOLYTE	04 66 77 20 14
	Pharmacie Principale	LE VIGAN	04 67 81 87 30
Du 6 au 12	MALLET	ST BAUZILLE	04 67 73 70 05
Du 13 au 19	LOPEZ	SAUVE	04 66 77 50 61
	Pharmacie des châtaigners	LE VIGAN	04 67 81 87 30
Du 20 au 26	RODRIGUEZ	GANGES	04 67 73 84 12
Du 27 au 31	ROUAN	ST HIPPOLYTE	04 66 77 22 42
	BOURIDAH	VALLERAUGUE	04 67 82 20 07

Du 1 au 2	ROUAN	ST HIPPOLYTE	04 66 77 22 42
	BOURIDAH	VALLERAUGUE	04 67 82 20 07
Du 3 au 9	BOUET	SUMENE	04 67 81 35 60
Du 10 au 16	CHABROL	QUISSAC	04 66 77 31 46
	ROMBAUT	LE VIGAN	04 67 81 11 19
Du 17 au 23	RASTOLDO	GANGES	04 66 77 20 14
Du 24 au 29	NOCELLA	QUISSAC	04 66 77 49 89
	GARRIGUES	LE VIGAN	04 67 81 00 10

ETAT CIVIL

Décès:

Sincères condoléances à la famille et aux proches :

- † Marcel MAURIN nous a quitté le 10/11/2023
- † Jean REBOUL nous a quitté le 20/11/2023
- † Gisèle DESCHAUMES veuve TRUFFAZ nous a quitté le 22/11/2023
- † Bernard BANCILHON nous a quitté le 10/12/2023

Sincères condoléances à la famille et aux proches :

- † François-Xavier CAILAR nous a quitté le 15/12/2023
- † André SALAGER nous a quitté le 24/12/2023



LE MOT DES ÉLUS SAINT BAUZILLE NATURELLEMENT

Après la célébration de Noël, nous venons de basculer dans une nouvelle année. Les élus de la liste « St Bauzille naturellement » adressent leurs meilleurs vœux pour 2024 à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont proches. Nous restons à votre écoute pour faire remonter les informations que vous jugez utiles pour le village et ce, malgré le peu de moyens qui nous sont attribués par la municipalité actuellement en place.



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Saint Bauzille de Putois



1115 avenue du chemin neuf
Tél : 04 67 73 70 12
Fax : 04 67 73 31 84
accueil@saintbauzilledeputois.fr

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil du public :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00
Lundi : 14h à 17h

Accueil - locations - fêtes et manifestations :

04 67 73 70 12 accueil@saintbauzilledeputois.fr

Communication - associations :

04 99 53 36 09 secretariat@saintbauzilledeputois.fr

Eau - Élections - Recensement - Bibliothèque :

04 67 73 70 12 eau@saintbauzilledeputois.fr

Urbanisme - Etat civil - Funéraire - comptabilité :

04 99 53 36 08 urbanisme@saintbauzilledeputois.fr

Police : 04 67 73 76 92 police@saintbauzilledeputois.fr

en cas d'urgence uniquement aux horaires de service :

06 75 72 49 07 sinon composer le 17

Urgences mairie (samedi, dimanche et jours fériés de 08h00 à 12h00) 06 70 79 13 07

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SO-

Les permanences du CCAS

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 04 67 73 70 12 ou

ccas.mairiestbauzille@gmail.com

Bibliothèque

1199 Avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 75 06 - 04 99 53 36 09

Horaires d'ouverture : **au public** : les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00 et mardi de 17h00 à 19h00

Marché de Producteurs locaux

Tous les **samedis de l'année de 8h00 à 12h30**

Sur la Place du Christ

La poste

Ouverture de 9h00 à 11h15 du lundi au samedi

Levée du courrier à 11h00

Récapitulatif—Collecte des déchets

-Tous les lundis et jeudis : Collecte des bacs gris

-Tous les mercredis : Collecte des sacs jaunes à sortir

la veille après 19h00 ou le matin avant 8h00. (Car-tons,

Les jours fériés, la collecte est reportée généralement au lendemain

Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois : les déchets verts (attachés ou dans un contenant, sauf big bag) **(+65ans ou situation handicap) sur inscription**

- Le 4^{ème} jeudi du mois : les encombrants (gros mobilier, matelas, électroménager) **(+ 65 ans ou situation handicap) sur inscription**

Déchèterie de Ganges (04 67 73 14 57) : tout autre

déchet doit être amené à la déchèterie de Ganges (vide maison conséquent, déchets de chantier)

Le SYMTOMA (04 66 77 98 29) peut vous informer et vous orienter sur le tri et l'achat d'un composteur.

Numéros utiles

Polyclinique Saint-Louis-Ganges	04 67 81 68 00
Secrétariat des urgences	04 67 81 68 58
Premiers secours, SAMU	15 ou 112
Pompier :	18
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
Gendarmerie de Ganges	04 67 73 85 13
Médecin Peypey Claudie	04 67 73 31 03
Cabinet médical	09 75 43 23 92
Pharmacie Mallet	04 67 73 70 05
Mutuelle communale	04 67 07 39 37
Bus des aidants	07 66 40 40 16
Mission Locale Garrigues Ganges	04 67 73 01 30
Ecole du Thaurac	04 34 22 75 25
Micro-Crèche -St Bauzille de Putois	04 67 22 50 24
Centre de loisir	07 77 26 82 40
Communauté de communes	04 67 73 78 60
Correspondant Midi Libre	06 19 96 96 63
ENEDIS	09 72 67 50 34
Préfecture de Montpellier	04 67 61 61 61
Sous-préfecture de Lodève	04 67 88 34 00
Département	04 67 67 67 67
France Services Ganges	04 67 73 18 92
SGC Est Hérault (trésorerie Saint Mathieu)	04 67 29 30 03

Bulletin municipal

Les articles doivent être envoyés avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet : Bulletin municipal.

E-Mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr

Rédaction : les élus

Distribution : les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Parution : bimestriel

Site internet : <http://saintbauzilledeputois.fr/>